



COMMUNE D'ICOGNE

Mise au concours

La Commune d'Icogne met au concours un poste

d'employé(e) au service des travaux publics à 100%

Conditions d'engagement :

- être en possession d'un CFC de paysagiste/horticulteur-trice ou autre formation apparentée ou expérience professionnelle jugée équivalente ;
- être en possession du permis de conduire B minimum ;
- disposer d'une bonne condition physique ;
- faire preuve d'une grande disponibilité et d'engagement, en vue d'évoluer, si compétences, vers un poste à responsabilités ;
- âge souhaité : 25 à 40 ans ;
- domicile de préférence sur le territoire de la Commune d'Icogne ou s'engager à y prendre domicile ;
- entrée en fonction à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de l'Administration communale d'Icogne, tél. 027 / 484.20.00.

Les offres écrites, accompagnées des documents usuels, doivent être adressées à l'Administration communale d'Icogne, mention « Employé T.P. », Route de la Bourgeoisie 7, 1977 Icogne, jusqu'au **30 septembre 2012**.

Icogne, le 14 septembre 2012

L'Administration communale d'Icogne